

BOIS ET FORETS

de Poitou-Charentes



Une essence forestière du siècle dernier : le Pin sylvestre

Retrouvez tous nos articles sur le site www.crpf-poitou-charentes.fr

Technique



Les qualités du Chêne pubescent enfin reconnues 2/3

Juridique



Un bilan de la gestion forestière désormais obligatoire après certaines réductions fiscales 4

Environnement



Le retour du castor coûte cher aux forestiers 5

Economique



Vingt ans de baisse de revenus pour les propriétaires forestiers 6/7

Essences



Une essence forestière du siècle dernier : le Pin sylvestre 8/9

Interview



En Charente limousine, le Châtaignier fraisé concurrence les bois traités 10

Ce numéro contient encarté le programme des réunions forestières de Poitou-Charentes pour 2016



Le Chêne pubescent est très souvent présent dans les taillis sur sols calcaires superficiels. Les forestiers lui reprochent de croître lentement et de produire un bois nerveux peu apte au sciage. Mais comment pourrait-il en être autrement là où le déficit hydrique estival est élevé ? Toutefois, dans les terrains riches de fonds de vallon, on peut trouver des spécimens qui ont une croissance proche de celle du Chêne sessile ou du Chêne pédonculé.

Les travaux menés entre 2009 et 2013 par le CNPF, dans le cadre du programme interrégional sur l'évolution des chênaies atlantiques, ont permis de réhabiliter l'image du Chêne pubescent.

D'un point de vue sylvicole, il se positionne désormais comme une alternative sérieuse aux chênes sessile et pédonculé pour adapter nos forêts au changement climatique. Il est mieux armé que ceux-ci pour supporter les périodes de sécheresse et les pics de chaleur.

Concernant la qualité de son bois, les tests réalisés par l'École Supérieure du Bois de Nantes se sont avérés encourageants. Les



Le Chêne pubescent est souvent appelé localement « chêne noir » quand il pousse sur des sols calcaires pauvres.

contrôles réalisés sur des chênes pubescent et pédonculé ont révélé que les caractéristiques technologiques de ces deux essences étaient très proches. Ces résultats ont été confirmés par une seconde série d'essais réalisés au CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) de Montpellier.

Selon les observations faites par l'Inventaire Forestier National,

le Chêne pubescent occupe une place plus importante que nous ne l'imaginions en Poitou-Charentes. Il est ainsi bien présent en dehors des zones calcaires. Conscients de sa plus grande résistance aux modifications du climat, les forestiers commencent à rechercher des plants de cette essence pour réaliser leurs boisements. Afin de satisfaire cette nouvelle demande, le CNPF a entamé en 2014 en collaboration avec le CETEF de la Charente, un



pubescent enfin reconnues



Le Chêne pubescent est reconnaissable au duvet présent sur ses feuilles et ses rameaux.

travail de repérage de peuplements remarquables à base de Chêne pubescent. Cette action a été financée par la Fondation Lisea

Biodiversité, l'État et la Région Poitou-Charentes. La première campagne de prospection a permis d'identifier une douzaine de peuplements intéressants. Quatre d'entre eux, représentant une surface cumulée de 30 ha, ont été retenus sur avis des instituts de recherche. Deux sont situés en forêt privée du Nord de la Vienne, les

deux autres ont été repérés en forêts domaniales de la Braconne (16) et de Chizé (79). Un peuplement de la Vienne a d'ores et déjà été récolté. Cela nous permet d'entrevoir une première disponibilité sur le marché de quinze à vingt mille plants pour la campagne de plantation 2016-2017.

Martial Hommeau

LISEA
LIGNE SEA TOURS - BORDEAUX
FONDATION BIODIVERSITÉ



Exploitation Forestière
Négoce
Certification PEFC

26, route de la scierie
17210 **BUSSAC-FORET**

Courriel : logifor@wanadoo.fr

Tél. : 05 46 48 27 35

Fax : 05 46 48 31 20

Port : 06 26 21 42 68

La société LISEA, concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), a créé, en novembre 2012, une fondation dénommée « Fondation LISEA biodiversité ».

Cette fondation, dotée d'un capital de 5 millions d'Euros, soutient les projets favorables à la conservation et à la restauration des milieux naturels et de la biodiversité dans les territoires traversés par la LGV.

Depuis sa création, trois appels à projets ont été lancés auxquels le CRPF et les associations de développement ont répondu. C'est ainsi qu'avec son appui, nous avons pu engager une étude sur les écosystèmes forestiers à base de chêne dans le contexte du réchauffement climatique, la rédaction d'un mémento sur la biodiversité à l'attention des propriétaires ainsi qu'une animation sur l'Indice forestier de Biodiversité Potentielle.



Le retour du castor coûte cher aux forestiers

Réintroduit sur la Loire en 1974, c'est par les rivières de la Vienne en 1999 et celle du Thouet en 2001 que le castor d'Europe a fait son retour en Poitou-Charentes. En l'espace de 15 ans il s'est multiplié et a su coloniser de nouveaux territoires en remontant les rivières et leurs affluents. Il a la possibilité de s'installer sur le moindre petit cours d'eau car une profondeur de 50 à 60 cm lui suffit. Le territoire d'une famille s'étend sur plusieurs kilomètres. Chaque femelle donne naissance à deux petits par an.

Nocturne et crépusculaire, le castor est très discret. Les traces de sa présence le sont beaucoup moins ! Cet animal, pouvant peser jusqu'à



Même les gros peupliers sont victimes du castor

25 kg, a un régime exclusivement végétarien, composé d'herbacées, de jeunes pousses ligneuses et d'écorces. Outre l'apport alimentaire, ses spectaculaires activités de bûcheronnage lui permettent également de récupérer de la matière première pour ses travaux de construction : hutte et barrage. Les essences qu'il affectionne le plus sont les saules et les peupliers. Et c'est là que les problèmes commencent !

Les attaques de castors sont imprévisibles et inégales. Le long d'un même cours d'eau, on peut trouver un seul arbre écorcé et quelques kilomètres plus loin, une peupleraie détruite à 50 %. Cet animal amphibie est très mal à l'aise sur terre. Il cherchera toujours sa nourriture au plus près de la berge, à savoir dans la ripisylve. Si celle-ci n'est pas assez riche, il ne s'aventurera pas au-delà de 30 mètres du cours d'eau.

Pour protéger les peupliers déjà en place, une seule technique est efficace : un grillage d'un mètre de haut

maintenu par 4 piquets solides. La technique est imparable sauf en cas de forte montée des eaux... mais elle est très onéreuse : 5,50 € par protection sans compter l'indispensable dépose. L'installation d'une ripisylve fournit un bon écran de protection. Le bouturage de saules fonctionne très bien et ne coûte rien si ce n'est un peu de temps. Dernière option, reculer les peupleraies de 30 m des berges ce qui représente tout de même la perte de 4 lignes d'arbres. Cela revient à condamner la populiculture dans les vallées étroites.

Au regard de la législation, le castor est strictement protégé au niveau national et européen. Sa destruction, capture, détention et commercialisation sont formellement interdites, mais ce sont également ses terriers, huttes et barrages qui sont protégés. Par ailleurs l'État n'a envisagé aucune mesure d'indemnité en cas de dégâts. C'est un handicap supplémentaire à la relance de la filière populicole récemment engagée.

Isabelle Barranger



Si l'on considère la période des vingt années écoulées, on est loin de pouvoir annoncer un envol des revenus des sylviculteurs. Pour étudier l'évolution des cours, nous avons relevé les prix moyens de nos principales essences observés lors des ventes régionales. Ces données ont été réactualisées pour tenir compte de l'inflation et du passage à l'Euro. Concernant le bois d'œuvre, la chute est incontestable pour le peuplier et le pin maritime : moins 30 % pour le premier et moins 40 % pour le second. La situation pour le chêne (qualité

charpente/menuiserie) est meilleure puisqu'il progresse de 5 % sur la période grâce aux fortes augmentations constatées depuis deux ans.

On pourrait objecter aux sylviculteurs qu'une hausse de la productivité forestière pendant cette période compense en partie cette baisse. Cela est vrai pour le peuplier et le pin maritime qui ont fait l'objet d'améliorations sylvicoles et génétiques. Mais est-elle suffisante pour compenser cette perte de revenus ? Parallèlement, le coût des travaux a progressé sur cette même période : entre 1995 et 2015 l'heure de SMIC brut a augmenté en euros constants de 25 %. De plus pour le peuplier, la période d'exonération d'impôt foncier après plantation a été rabaisée de 30 ans à 10 ans, plombant ainsi lourdement le coût de production.

La situation est meilleure pour les petits bois puisqu'on constate une hausse générale sur la période considérée. Le bois de chauffage de chêne se vendait 50 F/stère sur pied en 1995, correspondant à 10 € aujourd'hui en valeur actualisée. Les hausses récentes l'ont hissé à 14 € dans le nord de la région, soit une progression de 40 % en vingt

ans. De la même manière, le prix du stère de châtaignier a augmenté de 30 % pour atteindre 9 € aujourd'hui en moyenne. Les petits bois résineux destinés à la trituration ont vu leur prix multiplié par quatre. Vendus 2 € au départ, ils sont payés aujourd'hui 8 € le stère pour contrer la concurrence de la filière bois énergie qui s'alimente sur le même gisement. Les bois destinés au broyage pour les chaufferies ont beaucoup augmenté : vendus à un prix nul ou résiduel il y a dix ans, ils se négocient actuellement entre 5 et 10 € la tonne sur pied selon le type de chantier, parfois plus. Mais

Alliance
FORÊTS BOIS

Sylviculture
Commercialisation des bois
Conseil

Agence des Charentes
05 40 120 220

Agence Poitou - Val de Loire
05 40 120 250

Distributeur de plants Forelite

INTERNATIONAL PAPER

COMPTOIR DES BOIS DE BRIVE

« Le Partenaire des Propriétaires Forestiers »

**Achat de bois sur pied
Aide et conseil
Exploitation Forestière
Valorisation des produits forestiers**

32 rue de la Caronnière
ZA du Planty
86300 CHAUVIGNY
05 49 42 94 57 ou 06 07 57 20 08
Mail : cbb@ipaper.com



pour les propriétaires forestiers

cette flambée du cours du bois énergie est à relativiser. On peut faire une comparaison avec la filière du fioul domestique : le prix du pétrole brut représente approximativement 50 % de la facture finale pour le consommateur livré à domicile. L'autre moitié est constituée de frais de raffinage, de transport, de marge des intervenants et de taxes. Pour une livraison de plaquette de bois destinée au chauffage facturée 100 € TTC la

tonne, la part de ce prix destinée à rémunérer le sylviculteur est le plus souvent inférieure à 10 % du produit final. C'est peu pour une filière de proximité, souvent qualifiée de vertueuse pour l'environnement et créatrice d'emplois locaux. Afficher dans ces conditions un prix de l'énergie au quart de celui de l'énergie fossile se fait donc au détriment du producteur initial de cette matière renouvelable.

Le prix est un des éléments importants qui influe sur la décision du sylviculteur pour vendre son bois. Il doit aussi lui permettre de financer les travaux de régénération après une coupe. On accuse trop souvent le morcellement de la propriété forestière d'être le principal obstacle à la mobilisation des bois. Mais il faut rappeler que comme tout producteur, le sylviculteur doit d'abord tirer un revenu suffisant de ses ventes qui lui laisse une marge pour rémunérer ses efforts, ses charges et bien sûr, renouveler ses peuplements.



Si l'on remonte jusqu'à 1978, le peuplier sur pied se vendait à l'époque (prix réactualisé) 3 fois le prix payé aujourd'hui.

Jean-Marc Demené

Tous les prix indiqués dans cet article correspondent à des moyennes et tendances générales observées à l'échelle de la Région.

Le propriétaire pourra obtenir des prix plus ou moins élevés en fonction d'autres paramètres, tels que l'accessibilité et la taille du chantier, la qualité des bois...



Une essence forestière du siècle dernier :

Avec 10 000 ha en Poitou-Charentes, le Pin sylvestre est la seconde essence résineuse après le Pin maritime qui couvre 60 000 ha. Il occupe un espace supérieur aux surfaces cumulées de Douglas et de Pin

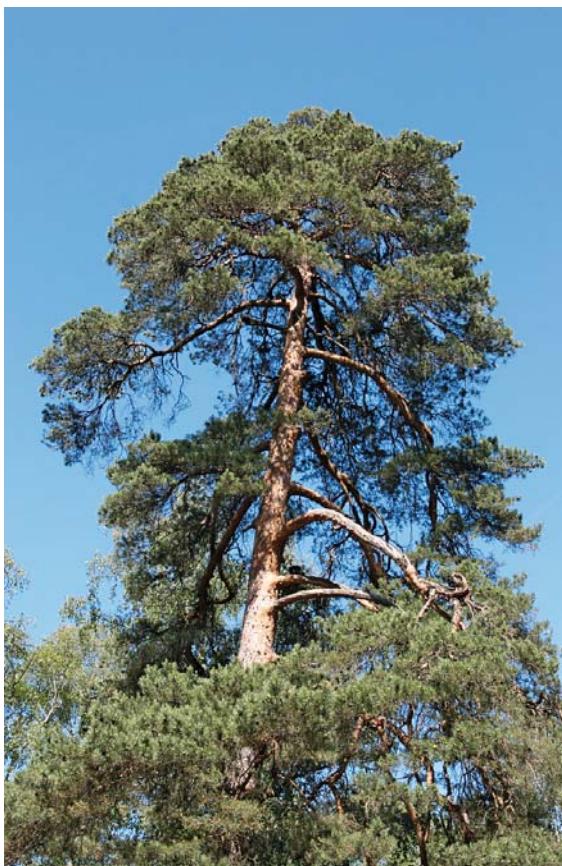
laricio. Cette seconde position est la même au niveau national, toujours derrière le Pin maritime. Ces pins représentent à eux deux plus de la moitié des forêts résineuses françaises. En Europe, il est très présent en Russie jusqu'à

l'est de la Sibérie ainsi qu'en Scandinavie. Il occupe aussi une surface importante dans les plaines polonaises et forme de grands massifs dans les zones montagneuses du plateau central espagnol.

de mines pour consolider les galeries. Dans notre région, son arrivée fut plus tardive ; elle date essentiellement de l'entre-deux guerres. On attribue l'origine de ces peuplements aux lots de graines donnés par l'Allemagne vaincue au titre des nombreux dommages de guerre exigés par les vainqueurs à l'issue du traité de Versailles de 1919. Ceci expliquerait en partie la mauvaise conformation générale des peuplements issus de ces semences : nos ennemis d'hier ne nous auraient pas fourni des graines de leurs meilleures provenances.

En France, il est à l'origine un montagnard. Son aire naturelle est répartie entre Vosges, Jura, Alpes, Massif Central et Pyrénées, ainsi que dans la plaine d'Alsace. A la fin du 19^{ème} siècle il a été massivement introduit dans les plaines comme la Sologne, en même temps que le Pin maritime. Leur bois était utilisé à l'époque comme étais

Malgré cette place importante dans notre paysage forestier, son utilisation en reboisement depuis bientôt cinquante ans est quasiment négligeable. La raison essentielle est sa faible productivité qui dépasse rarement 5 m³/ha/an en Poitou. Les autres pins (laricio et maritime) ont quant à eux une croissance qui atteint couramment le double de cette valeur. Ce n'est donc pas la qualité de son bois qui est la cause de son délaissement, puisque les bonnes provenances peuvent donner des produits de qualités largement



Le pin sylvestre est reconnaissable de loin à la couleur saumonée de son écorce en partie haute du tronc.



le Pin sylvestre

équivalentes à celles des autres pins.

Pour ce qui est des peuplements existants, qui ont généralement plus de 50 ans, on limitera les interventions. En effet, leur âge avancé ne permet pas de justifier la réalisation d'éclaircies qui n'auraient guère d'impact sur leur croissance. On attendra que les arbres aient une circonférence d'au moins 100 cm pour exploiter le peuplement et reboiser avec une autre essence. Cent ans est un âge à ne pas dépasser. Il est possible de réaliser quelques

années avant la coupe finale une éclaircie sanitaire pour améliorer son attractivité commerciale. On pourra alors se borner à éliminer feuillus dominés, arbres morts ou dépérissant pour une coupe en bois énergie.

De plus, un argument majeur existe aujourd'hui en plus de sa faible productivité, pour ne plus planter de Pin sylvestre : le changement climatique. Les chercheurs de l'INRA* et du CNRS** ont estimé probable la quasi disparition de l'espèce

dans les plaines de l'Ouest de la France après 2050 si les scénarii probables d'évolution du climat se vérifient.

* INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

**CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

Jean-Marc Demené

Un nouveau Président au CRPF



Monsieur Patrick Mercier, administrateur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Poitou-Charentes depuis juillet 2011, a été élu Président au cours du conseil de Centre le 26 juin 2015.

Il a souhaité à cette occasion rendre hommage à la Présidente sortante Madame Brigitte Bonnisseau qui occupait avec dévouement cette fonction depuis avril 2005.

Egalement Président du syndicat des Forestiers Privés de la Vienne, ce gynécologue obstétricien en retraite depuis 2015 gère une propriété familiale de 122 ha sur la commune de Jazeneuil dans la Vienne.

Il a été également désigné pour représenter le CRPF au niveau national au conseil d'administration du CNPF.



En Charente limousine, le Châtaignier fraisé concurrence les bois traités



Benjamin BARRÉ est le dirigeant de la Société LIMOBOIS basée à Ansac sur Vienne (16) qui fabrique des produits à base de châtaignier fraisé.

Bois et Forêts : *Pouvez-vous nous présenter l'activité et l'origine de votre entreprise ?*

Benjamin Barré : J'ai créé mon entreprise en 2011, après avoir quitté le groupe aéronautique américain pour lequel je travaillais. Je souhaitais revenir dans ma région d'origine, le Limousin, pour valoriser un savoir-faire et des produits locaux. Je me suis donc orienté vers le bois et en particulier vers le châtaignier, essence emblématique de la région. Je fabrique des rondins fraisés que je valorise sous différentes formes : piquets, clôtures,

meublier d'extérieur, barrières...). Mes clients sont aussi bien des particuliers que des collectivités ou des paysagistes. Les marchés locaux représentent 50 % de mon activité, l'autre moitié correspondant à des ventes sur le reste de la France voire à l'étranger via mon site internet.

B. & F. : *Pour quelles raisons vous êtes-vous orienté vers ce type de produits ?*

B.B. : Le rondin fraisé en châtaignier possède de nombreux atouts. Sur le plan environnemental, cette essence est naturellement durable. Le fraisage élimine tout l'aubier, seul le duramen - bois de cœur - est conservé. La durée de vie de mes produits est assez longue, je l'estime à 25-30 ans. Lorsque ceux-ci arrivent en fin de vie, leur recyclage ou élimination ne génère ni surcoût ni pollution. Sur le plan économique, l'offre en produits à base de rondin de châtaignier fraisé est très faible et la demande augmente, contrairement au pin traité. Il s'agit d'un produit esthétique, robuste nécessitant peu d'énergie pour être transformé et qui génère une valeur ajoutée supérieure au piquet.

B. & F. : *Quels types de bois utilisez-vous et comment vous approvisionnez-vous ?*

B.B. : Même si je dispose d'un catalogue de produits standards, je fais beaucoup de sur-mesure. J'utilise donc des bois de longueurs et de diamètres très variés. Néanmoins, les tuteurs pour des aménagements paysagers et les clôtures normandes représentent une part importante de mes ventes. J'ai donc besoin d'une grande quantité de bois de 2,5 à 3 m parfaitement droit et d'un diamètre fin bout de 7 à 16 cm. Bien que je paie ces bois plus chers que le piquet traditionnel, je suis confronté à des problèmes d'approvisionnement. Afin d'optimiser mes rendements, je recherche en priorité des perches de 6 m que je recoupe moi-même en fonction des commandes. La rectitude des bois est le critère le plus important.

Vos prochains rendez-vous forestiers

Contact et renseignements complémentaires : Isabelle BOISSEAU

Téléphone : 05 49 52 23 08 - E-mail : poitou-charentes@crpf.fr



DATE	THEME	LOCALISATION
2 décembre 2015	Colloque : si l'avenir des chênaies passait par le Chêne pubescent ?	Vouillé 79
7 janvier 2016	Le droit de préférence	79
13 janvier 2016	La sylviculture du chêne	86
21 janvier 2016	Eclaircie de taillis	86
24 janvier 2016	Eclaircir ses plantations : une intervention utile	79
27 et 29 janvier 2016	La commercialisation des bois (stage de 2 jours)	16
4 février 2016	Biodiversité et exploitation forestière	16
5 février 2016	Le PSG : de quoi s'agit-il ?	16
12 février 2016	Le PSG : de quoi s'agit-il ?	17
18 février 2016	Utilisation du GPS	17
20 février 2016 (*)	FOGEFOR : Cycle de base (stage de 12 jours)	selon stagiaires
4 mars 2016	Le PSG : de quoi s'agit-il ?	79
11 mars 2016	Le PSG : de quoi s'agit-il ?	86
14 mars 2016	Amélioration des peuplements feuillus	16
31 mars 2016	Une exploitation raisonnée préserve la potentialité des sols	79

(*) La session de base FOGFOR se déroulera sur 12 journées, les dates seront choisies en concertation avec les stagiaires.

ABONNEMENT de SOUTIEN - 2016

à retourner au CRPF - 15 rue de la Croix de la Cadoue - BP 40110 - 86240 SMARVES

Nom Prénom

Adresse complète

Commune forestière (pour les propriétaires)

désire s'abonner à *Bois et Forêts de Poitou-Charentes* pour l'année 2016
et verse la somme de 10 Euros par chèque bancaire à l'ordre de :
Monsieur l'agent comptable du CRPF.

Signature,

BOIS ET FORETS

de Poitou-Charentes

Rédaction :

Centre National de la Propriété Forestière
Délégation de Poitou-Charentes
15 rue de la Croix de la Cadoue
BP. 40110 - 86240 Smarves
Tél.: 05 49 52 23 08 - Fax : 05 49 88 59 95
E-mail : poitou-charentes@crpf.fr
Site : www.crpf-poitou-charentes.fr

Directeur de la publication :

A. Guyon

Rédacteur en chef :

J. M. Demené

Comité de rédaction :

A. Roussel, J.M. Clupeau,
R.M. Thébaud, J. M. Demené, J.M. Mounier

Comité de lecture :

P. Mercier, P. Chotard

La reproduction des articles parus est soumise à autorisation.

Conception & Réalisation :

PTLB - Communication - Tél.: 05 49 42 52 53

Impression sur papier certifié :

P. Oudin - 86000 Poitiers

ISSN : 1168-9803 - Dépôt légal à parution
Tirage 8600 exemplaires
Abonnement : tarif (1 an) :
10 € pour l'année civile (3 numéros)

Les articles présentés ne donnent que des indications générales.

Avant toute application à un cas particulier, l'avis d'une personne compétente est conseillé.

Crédit photos :

Richard SERIEYS - ONCFS
Marie-Laure GADUEL - CRPF PACA@CNPF
Bruno VANSTAEVEL - CRPF Bourgogne@CNPF
Mireille MOUAS - IDF@CNPF
CRPF Poitou - Charentes

Centre National de la Propriété Forestière - Délégation de Poitou-Charentes

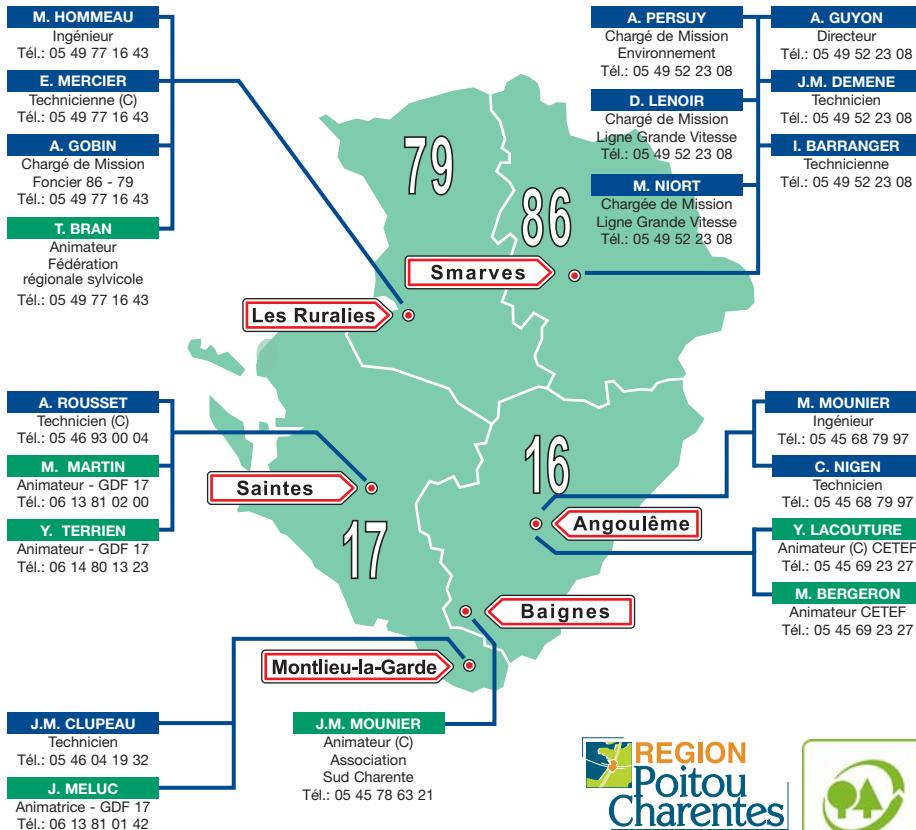
*La forêt...
notre
savoir-faire.*

Un établissement public, administré par des sylviculteurs élus, au service de 200 000 propriétaires de forêt privée. L'aide à la gestion forestière : c'est le rôle de nos conseillers de terrain implantés dans chaque département.



DES FORESTIERS À VOTRE SERVICE

En bleu, les personnels du CRPF - En vert, les techniciens des structures associatives de développement forestier



(C) Correspondant observateur Département de Santé des Forêts.

"Ce courrier vous a été adressé sur la base des informations cadastrales transmises au CRPF. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de nos courriers ou si vous souhaitez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du CRPF en indiquant vos coordonnées".

Ce bulletin reçoit le soutien financier du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. La Région Poitou-Charentes soutient une mission d'assistance technique à la gestion forestière durable.

